



APIC de Météo France

Source : NOE CD30 d'après les données de Météo France.

Service APIC de Météo France :

Météo-France a mis en place un **service gratuit APIC (Avertissement Pluies Intenses à l'échelle de la Commune) à destination des maires.**

Les pluies intenses peuvent provoquer des inondations par ruissellement ou des crues rapides de petits cours d'eau, avec des conséquences graves pour la sécurité des personnes et des biens.

APIC permet de suivre en temps réel les précipitations en cours et d'être informé de leur caractère exceptionnel. Ces avertissements basés sur l'observation complètent la Vigilance météorologique et Vigicrues qui informent les pouvoirs publics et le public des risques hydrométéorologiques dans les prochaines 24 heures. Les avertissements APIC concernent uniquement les cumuls de précipitations observés à l'échelle d'une commune (la neige ou la grêle ne sont pas traitées).

APIC est un service d'avertissement automatique de Météo France, signalant en temps réel le caractère exceptionnel des précipitations en cours à l'échelle d'une commune.

Lorsqu'un APIC est déclenché, la zone concernée est automatiquement colorée sur la carte (délimitation correspondant aux limites administratives de chaque commune), avec un **code à deux couleurs indiquant si les précipitations sont " intenses " ou très " intenses "**.

APIC constitue un outil d'aide à la décision destiné aux préfetures, mairies, ainsi qu'aux intercommunalités et opérateurs de réseaux (fourniture d'énergie, distribution et traitement de l'eau, etc.) qui peuvent s'abonner gratuitement à ce service.

Avertis (par SMS, courriel et message vocal) lorsque des cumuls de pluie exceptionnels sont observés dans une ou plusieurs communes de leur abonnement, ils peuvent suivre l'évolution et la localisation de l'épisode pluvieux en cours et connaître le nombre de communes touchées. Ils peuvent ainsi mettre en œuvre les mesures de prévention et de sécurité qui relèvent de leur compétence.

Depuis 2021, les données APIC sont consultables par tous sur le site de vigilance de Météo France Mettre **rubrique "Pluies intenses"**

Ce service est complémentaire de la procédure de vigilance développée à l'échelle départementale.

Mode de calcul :

- Nombre de communes abonnées au service APIC de Météo France.